Fiche réflexe

FREQUENCE DE SAISIE DES CAPACITES DISPONIBLES

Retrouver l'ensemble des informations sur le wiki du Portail de santé PACA - https://tutos.sante-paca.fr/

FRÉQUENCE DE SAISIE EN TEMPS NORMAL

La saisie au fil de l'eau est à privilégier. Les créneaux suivants sont à respecter à minima :

Fréquence de saisie **3 fois par jour et 7/ 7 jours :**

- entre 8h et 9h30
- entre 13h30 et 15h
- entre 19h et 21h

Pour les soins critiques (adultes, pediatrie /neonat) :

- Réanimation
- Soins intensifs
- surveillance continue

Fréquence de saisie **1 fois par jour et 7/ 7 jours :**

- avant 15h

Pour toutes les autres unités du champ sanitaire, psychiatrie et chambre mortuaire de l'établissement.

FRÉQUENCE DE SAISIE EN TEMPS DE CRISE ET DE DÉCLARATION DE TENSION HOSPITALIÈRE

La saisie au fil de l'eau est à privilégier. Les créneaux suivants sont à respecter à minima :

Fréquence de saisie **3 fois par jour et 7/ 7 jours :**

- entre 8h et 9h30
- entre 13h30 et 15h
- entre 19h et 21h

Pour toutes les unités : MCO, UHCD, SSR, PSY, SLD, HAD

e-mail : aide@ies-sud.fr - Téléphone : 04 98 080 080

V01 - 07/2023